



0000 – 05 –

GÉNÉRALITÉS & CONDITIONS de PARTICIPATION

PRÉSENTATION

Le Rallye Aéro France est une association affiliée à la Fédération Française Aéronautique sous le N° 889.

Les participants ne sont pas membres du Rallye, ils sont informés des activités du Rallye par le site www.rallyeaerofrance.com ou par la presse spécialisée.

OBJET

Le Rallye Aéro France a pour objectif de renforcer les liens entre les pilotes des AÉROCLUBS, les institutions caritatives et économiques des pays visités, de promouvoir l'aviation et de faire partager cette passion aux enfants handicapés et des épreuves fondées sur la sécurité des vols.

Le Rallye Aéro France n'a, en aucune manière, vocation à être agence de voyages.

HUMANITAIRE

Dans la mesure où les autorités nous y autorisent, des vols de découverte sont offerts aux enfants handicapés et déshérités du pays visité par les équipages.

ENGAGEMENT

Par l'utilisation faite du Rallye Aéro France, vous acceptez de fournir des informations exactes et complètes sur vous-même, vos passagers, comme demandé dans le formulaire d'engagement.

Le titulaire de l'engagement est le Commandant de Bord de l'avion, en possession des licences en état de validité pour la période de l'événement auquel il participera.

Le Commandant de Bord et son équipage ou ses passagers devront obligatoirement remplir les formulaires en ligne sur le site, adresser les copies des documents demandés sur la fiche d'inscription.

Vos coordonnées personnelles peuvent être transmises aux autorités selon les exigences des pays visités.

TYPES D'AVIONS AUTORISES

Le Rallye est ouvert à tous les avions dont la masse maximale autorisée au décollage est inférieure à 3 000 kgs MTOW. Les immatriculations en **FOXTROT-PAPA** peuvent être, selon les pays, soumis à autorisations (constructeur amateur). La vitesse minimale requise est de 110 kts et l'aéronef doit être en mesure de franchir une distance minimale de 400 Nautiques sur chaque étape. Le Commandant de Bord devra communiquer sa consommation horaire et ses besoins en carburant pour chaque étape.

ASSURANCES

L'assurance annulation voyage est obligatoire ainsi que la couverture des frais médicaux et hospitalisations avec le rapatriement. Il existe une couverture assurance F.F.A pour les pannes mécaniques ou l'immobilisation par mauvaises conditions météo sur la France et certains pays en Europe.

Le participant, ses passagers et leurs assureurs renoncent à recours contre l'organisateur et ses assureurs.

.../...

Rallye Aéro France - Jean Michel COLLINEAU

2 Rue René La Combe, ANGERS 49100, France

<http://www.rallyeaerofrance.com> – TVA : FR30 509 641 692 00025 – FFA N°889

cojac@wanadoo.fr Tel. : +33241399939 / Fax. : +33241399939 / Mob. +33608319787



0000 – 05 PAGE 2

AVITAILLEMENT

Le Rallye communiquera les possibilités en carburant disponible sur le trajet (Avgas et Jet A1) ainsi que le mode de règlement selon les fournisseurs sur le circuit.

Une personne, désignée par le Commandant de Bord, est tenue de ne pas quitter l'aéronef jusqu'au remplissage des réservoirs en carburant. Dans certains cas, et avec l'accord du Commandant de Bord, le Handling peut se charger en l'absence de l'équipage d'effectuer les opérations d'avitaillements.

INSCRIPTIONS

L'inscription avion et séjour sont payables par virement et non remboursables.

Il s'agit d'un voyage atypique, d'aventure, et qui exige comme vous le savez une préparation complexe et minutieuse spécialement préparée par des intermédiaires professionnels qui ont engagé et payé à l'avance des frais de repérage pour le séjour, aéroports, handling, du sur-mesure pour les participants du Rallye, calculé au prorata des inscrits à ce Rallye.

En cas de règlement par tranches, la somme représentant le montant du voyage reste due en cas d'annulation avant le départ. En cas de maladie ou autres événements couverts par l'assurance annulation, le Rallye s'engage à fournir les documents demandés par l'assureur.

DOCUMENTATIONS ET RÉGLEMENTATIONS

Les consignes de vol seront transmises avec les cartes de navigation, et tous les éléments permettant au pilote d'effectuer un vol en VFR. Le Commandant de Bord aura l'obligation de vérifier les informations avant le départ, il n'est pas interdit à l'équipage d'y ajouter de la documentation supplémentaire mais notre objectif est que tous les équipages respectent l'itinéraire recommandé et accepté par les autorités. Il est évident que sauf cas d'urgence et pour la sécurité, le Commandant de bord peut décider d'appliquer des mesures appropriées à sa situation.

PLANS DE VOL

Ils sont assurés par le handling en accord avec le R,A,F. Un briefing aura lieu avant chaque départ où une personne désignée par le Commandant de Bord si celui-ci n'est pas disponible, devra noter les dernières directives transmises par l'ATC ou le Handling. Le numéro de téléphone mobile du Commandant de Bord ou un membre de l'équipage sera noté sur le plan de vol afin de le joindre. Les horaires de départ de l'hôtel et de décollage, seront transmis et confirmés à chaque étape, en fonction de la météo ou d'aléas imprévisibles.

En cas de non-respect des consignes ou pour tous autres motifs, le R,A,F peut décider de radier un équipage qui ne respecterait pas les règles de sécurité et de convivialité.

DÉPART DES AÉRONEFS

Il y a un ordre de départ des aéronefs à respecter, les « points fixes » sont à effectuer au parking. Au premier contact l'avion doit-être prêt au roulage pour rejoindre le « holding point » afin de ne pas bloquer l'entrée de la piste trop longtemps.

En cas d'impossibilité de démarrer le moteur d'un aéronef, les autres aéronefs poursuivront leur départ. Éventuellement en cas d'absence de contrôle (TWR) un starter peut être désigné pour assurer la fluidité du trafic.

L'avant-dernier aéronef au départ devra s'assurer avant de rouler que le dernier a bien mis son moteur en marche, en cas de panne il peut rapporter les causes du départ retardé ou annulé.

.../...

Rallye Aéro France - Jean Michel COLLINEAU

2 Rue René La Combe, ANGERS 49100, France

<http://www.rallyeaerofrance.com> – TVA : FR30 509 641 692 00025 – FFA N°889

cojac@wanadoo.fr Tel. : +33241399939 / Fax. : +33241399939 / Mob. +33608319787



0000 – 05 PAGE 3

BADGES & GILETS FLUORESCENTS

Il est devenu obligatoire de porter un gilet fluorescent de couleur « **orange** » sur la zone aéroportuaire, pour différencier des professionnels aéroportuaires et de les enlever en entrant dans le hall de l'aéroport après ou avant le passage de la sécurité et Police.

Dans le hall, un guide vous attendra pour se regrouper avant de rejoindre le bus et l'hôtel.

Du parking avion au hall, il est interdit de rejoindre ce hall sans être accompagné d'une personne de l'aéroport, soit à pied ou par bus. Dans le cas du bus, il y a obligation de se grouper car chaque aéroport, selon la quantité de personnes à transporter, accepte au maximum deux transferts Plus, il facture les transferts et c'est très cher !

DÉPART DE L'HÔTEL LE MATIN

Chaque soir, il vous sera communiqué l'heure de départ du bus vers l'aéroport ou pour les visites, aucun retard ne sera toléré car dans bien des cas le bus est autorisé à stopper quelques minutes dans le couloir Bus Ville et gêne la circulation. Payez vos « extras » la veille, le matin soit que la réception n'est pas ouverte ou il y a dans les hôtels internationaux une attente. Vérifier bien que vous avez le téléphone, le GPS, remis les clés, revenir à l'hôtel de l'aéroport c'est parfois 1 heure de route, les aéroports ne sont pas dans le centre-ville !

En cas de mauvaise météo, le départ de l'hôtel n'est pas annulé, en juin il est rare que la météo soit « bâchée » toute la journée, il y a toujours une fenêtre pour décoller. En cas extrême nous reviendrons à l'hôtel après avoir demandé à bénéficier de l'assurance FFA qui couvre le gîte pour la nuit.

La charte du Rallye et le règlement sont publiés sur le site et engagent l'équipage après inscription à le respecter.

Lu et approuvé (manuscrit),

Le ;

A :

Rallye Aéro France - Jean Michel COLLINEAU

2 Rue René La Combe, ANGERS 49100, France

<http://www.rallyeaerofrance.com> – TVA : FR30 509 641 692 00025 – FFA N°889

cojac@wanadoo.fr Tel. : +33241399939 / Fax. : +33241399939 / Mob. +33608319787